



الإتحادية الجزائرية لكرة القدم الرابطة الجهوية لكرة القدم عنابة



Siège: Site Tabacoop B.P 41 RP ANNABA Tél / Fax : 038.84.41.00 et 038.84.49.99 Tél : 038.84.44.77

RELEVÉ DES CONCLUSIONS BUREAU DE LIGUE REGIONALE D' ANNABA N° 02/2021 SEANCE DU 16/05/2021

ETAIENT PRESENTS

N°	NOMS ET PRENOMS	QUALITE
01	MR BAHLOUL AMAR	PRESIDENT LRFA
02	MR SEKFALI MED	1 ^{ER} VICE PRESIDENT
03	MR ABIDAT TAHAR	2 ^{ER} VICE PRESIDENT
04	MR BELAID MED	PRESIDENT de la COMMISSION COUPE D'ALGERIE ET HOMOLOGATION DES STADES
05	MR HARRID ALA EDDINE	PRESIDENT de la COMMISSION DE L'ETHIQUE SPORTIVE
06	MR AOUDJIA MED AMINE	PRESIDENT DE LA COMMISSION D'ARBITRAGE
07	MR REZGOUN SAAD	SG/LRFA
08	MR CHAR MED	DAF/LRFA
09	MR NASSER ABDESMAD	DTR/LRFA
10	MR FEDDAOUI SAID	DTRA/LRFA
11	DR TOUATI KAMEL	MEDECIN LRFA
12	MR TRIA LAID	PRESIDENT DE LA COC
13	MR FARTAS SALAH	CHARGE DE LA COMMUNICATION
14	BOUAKADIA MED LARBI	JURISTE CHARGE DE LA COMMISSION JURIDICTIONNELLE DE DISCIPLINE
15	MME SAHNOUN IMAN	JURISTE CHARGÉE DE LA COMMISSION JURIDICTIONNELLE DE RECOURS

ABSENTS/NEANT

Après l'ouverture de la séance par monsieur le président qui souhaita la bienvenue à l'assistance, monsieur le secrétaire général confirma que les six membres élus sont présents, le bureau de ligue peut par conséquent valablement délibérer et fait lecture de l'ordre du jour

ORDRE DU JOUR

1. APPROBATION DU PV N°01 DU 15-03-2021
2. INSTALLATION DE LA SOUS COMMISSION HOMOLOGATION DES STADES
3. PREPARATION ADMINISTRATIVE DE LA SAISON 2021/2022
4. VALIDATION DES CAS DU DTR ATIL ET SALHI
5. AUGMENTATION SALARIALE PERSONNEL PERMANENT
6. QUESTIONS DIVERSES

1-APPROBATION DU PV N°01 DU 15-03-2021

Les membres du bureau ont pris connaissance du contenu du PV N°01 DU 15-03-2021 lequel a été approuvé à l'unanimité des membres présents

2-INSTALLATION DE LA SOUS COMMISSION HOMOLOGATION DES STADES

Monsieur le président de la ligue confirme que le président de la commission homologation des stades doit désigner au préalable 03 membres au maximum . La commission d'homologation des stades doit établir aussi dans les meilleurs délais un planning relatif à l'audit des infrastructures sportives pour la saison 2021-2022. et de collaborer avec le président de la commission des compétitions pour garantir une réussite totale de l'opération

Mettre en place une liste des stades à visiter

- *Arrêter les sous commissions susceptibles de prendre en charge cette mission*
- *Aviser les clubs concernés et les autorités locales APC-SURETE-GENDARMERIE PROTECTION CIVILE au moment opportun*
- *Impliquer le médecin de la ligue ainsi que le DTRA lors de l'étude des dossiers de l'homologation des stades*

3-PREPARATION ADMINISTRATIVE DE LA SAISON 2021-2022

En attendant la fin des championnats inter -régions et les dispositions réglementaires de la FAF pour la saison 2021-2022, les structures de la Irfa doivent déjà entamer les préparatifs administratives réglementaires.

4-CAS DE MR SALHI FAWZI, ABDESMED NACER ET ATIL KAMEL

Monsieur le secrétaire confirme que les personnes concernées auditées par la commission interne de la FAF en date du 01 MARS 2020 n'ont pas suffisamment informés la commission d'audit sur leur situation exacte, beaucoup d'éléments d'appréciation manquent.

CAS DE MR SALHI

*Le secrétaire général informe le bureau de ligue que Monsieur SALHI ex membre du bureau et vice président de la ligue régionale n'a jamais occupé le poste de DTRA '.
En 2013 il a été chargé par le président de la ligue de gérer la commission d'arbitrage,
En 2016 il est mis fin à sa fonction en qualité de président de la CRA
Après 07 années (2013 à 2020) l'affaire de son indemnisation surgit lors de la mission de la commission d'audit interne de la faf du 01 au 03mars 2020*

CAS DE MESSIEURS ATIL KAMEL ET ABDESMED NACER (CADRES MJS)

Le président de la ligue a informé les membres du bureau de la décision de la FAF qui instruit la ligue régionale de procéder à la régularisation du DTR mr ABDESMED NACER ainsi que le chargé de la formation MR ATIL .

Il est à noter que la ligue régionale pour une meilleure transparence du traitement de ces deux cas a saisi la FAF pour réserver une suite quant à la régularisation de cette situation .

Après toutes les explications formulées par le secrétaire général de la LRFA lié au principe de la position du détachement conformément à l'ordonnance 06-03-du 15 juillet 2006 , ainsi que le décret N° 10- du 07 janvier 2010 portant statut particulier des fonctionnaires spécifiques à l'administration chargée de la jeunesse et des sports .

Monsieur Le président de la ligue a rappelé à l'assistance qu'il s'agit d'une décision du bureau fédéral qui a été prise pour l'ensemble des ligues qui se trouvent dans la même situation.

Après débat , les membres du bureau de ligue émettent des réserves sur la réclamation des concernés, toutefois monsieur le président de la ligue a fait savoir à l'assistance qu'il s'agit d'une information nécessaire sans qu'elle soit soumise à un débat pour décision.

5-AUGMENTATION DES SALAIRES (PERSONNEL PERMANENTS)

Vu la situation actuelle des salaires, et en application des orientations de monsieur le secrétaire général de la FAF lors de la réunion du 15-03-2020 au siège de la FAF ou les salaires du personnel de la lrfa ont été largement discutés

Le président de la ligue régionale décide de 'revaloriser les salaires du personnel permanent entre 3.000 , à 5000 DA à partir du 01/05/2021.

6-QUESTIONS DIVERSES

A - Réunion LRFAnnaba et Arbitres Régionaux du 15-05-2021

A cette occasion, plusieurs points ont été débattus entres autres le problème des désignations, indemnités octroyées aux arbitres régionaux, le transport, les équipements.....

Toutes les explications ont été données par monsieur le président, qui a informé les arbitres que toutes leurs doléances seront transmises à Monsieur le président de la FAF,

Par ailleurs la Irfa ne manquera pas d'aider nos arbitres en équipements nécessaires lors de l'ouverture de la saison 2021-2022 et une meilleure prise en charge en matière de désignation de formation et d'évaluation

B-Sur instruction de monsieur le président, la ligue envisage de dépêcher une équipe sur ALGER pour l'installation d'un nouveau logiciel concernant la licence électronique Après quoi les secrétaires des clubs seront conviés à une réunion sur l'exploitation de ce système.

C-Le président de la commission médicale DR TOUATI KAMEL informe le bureau de ligue qu'il envisage incessamment de saisir la commission fédérale pour accord et approbation d'un plan de protocole sanitaire allégé qui convient à tous les stades et adaptables à nos clubs

D-le directeur technique informe le bureau sur les principales activités

- Convocation de deux jeunes joueurs U20 pour une pré sélection*
- Assainissement de tous les stages durant une période de six mois*
- Les stages DFE 1 programmés respectivement à GUELMA-TEBESSA-*
- SOUK AHRAS ainsi que le stage des gardiens de but ont été concrétisés*
- 03 journées de rattrapage ont été également effectuées au profit des cas d'empêchement.*

Plus personne ne demande la parole , le président informe les membres du bureau que la prochaine séance du bureau sera élargie aux présidents des ligues de wilaya.

LE PRESIDENT DE LA LIGUE REGIONALE

LE SECRETAIRE GENERAL

BAHLOUL AMAR

REZGOUN SAAD

